



**بنك الإسكان**  
**BANQUE DE L'HABITAT**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**  
**N° C.A /D.P.F. 04/2015**

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT**  
**DU POINT DE VENTE BH SIDI DAOUED**

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer une Consultation Nationale pour la réalisation des travaux du lot Génie Civil et Electricité relatifs à l'aménagement du Point de Vente BH Sidi Daoued – la Marsa.

Cette Consultation s'adresse aux Entreprises tunisiennes agréées par le Ministère de l'Equipement, pour la spécialité et catégorie suivante :

<b>Lot</b>	<b>Condition de participation</b>
Lot Génie Civil et Electricité	Agrément B0 – Catégorie 1 et plus ou Patente

Les représentants des Entreprises qui désirent participer à la présente Consultation, doivent se présenter à la **Direction du Patrimoine Foncier** de la Banque de l'Habitat: Bureau n° 1113 - 11<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble sis au 18, Avenue du Mohamed V, 1080 Tunis, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la production d'un reçu attestant le versement en espèce du somme non récupérable **40 DT**, au compte courant Bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'Agence Internationale de la BH sise à l'Espace de Tunis, 1073 Montplaisir.

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale et en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central : 18, Avenue du Mohamed V, 1080 Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article N° 7 du cahier des Conditions de la Consultation de chaque lot, comme suit :

- Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR CONSULTATION N° C.A /D.P.F. 04/2015**  
**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU POINT DE VENTE BH SIDI DAOUED. »**

Cette enveloppe extérieure doit renfermer obligatoirement et sous peine de nullité, les pièces énumérées à l'alinéa 7.1 de l'article N° 7 du cahier des Conditions de la Consultation y compris la caution bancaire provisoire qui est fixée à Mille Cinq Cent dinars (1.500 d).

La date limite de réception des offres est fixée pour le **02/03/2015** jusqu'à 17 heures; date et heure limites fixées pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi).

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.